



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation à Gaza

Question au Gouvernement n° 638

Texte de la question

SITUATION À GAZA

Mme la présidente . La parole est à Mme Gabrielle Cathala.

Mme Gabrielle Cathala . La survie des Palestiniens, privés depuis deux mois d'aide humanitaire, ne tient qu'à un fil. Le régime d'extrême droite israélien est devenu une machine à exterminer. Il prévoit un plan de conquête de Gaza, nouvel aveu que la vie des otages lui importe peu tant qu'il peut poursuivre destruction, colonisation et déportation. (*Applaudissements* sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.) Son armée a jeté sur Gaza l'équivalent de huit bombes nucléaires, transformant un pays en champ de ruines et de restes humains, un pays où des familles entières sont décimées et où l'école n'existe plus, un pays ravagé où génocide et écocide ne font qu'un.

S'il est crucial de réagir, jour après jour, aux massacres, c'est qu'une question morale fondamentale est en jeu : celle de l'universalité des droits. La Palestine est une « arête plantée dans la gorge du monde » et le génocide à Gaza donne à voir une cruelle insensibilité.

Monsieur Bayrou, imaginez une seule seconde que plus de 50 000 Américains ou Français, dont 20 000 enfants, soient assassinés de la sorte ! Non, c'est au-delà de votre imagination. Et pourtant, l'inimaginable a lieu à cet instant. Comment expliquer autrement que par le racisme le silence et la minimisation qui règnent ici au sujet de nos semblables là-bas ? (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP.) Le racisme qui déshumanise, qui précède et autorise la mise à mort.

M. Julien Odoul . C'est vous, le racisme !

Mme Gabrielle Cathala . Le racisme d'un monde occidental qui laisse des enfants être réduits en cendres sans qu'aucune sanction internationale ne soit prononcée – pas de sanctions, pas de reconnaissance immédiate de l'État de Palestine, rien pour rompre l'accord d'association Union européenne-Israël. Le criminel de guerre Netanyahu survole même la France en toute impunité tandis que vos livraisons d'armes s'acheminent vers le pire. Voilà que la France s'accommode d'un génocide. La liberté d'expression est portée disparue. Procédures bâillons, dissolution d'associations comme Urgence Palestine pour réduire au silence celles et ceux qui refusent la disparition d'un peuple. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Monsieur Bayrou, quand la France d'Emmanuel Macron accordera-t-elle aux Palestiniens le droit aux droits humains ? Car, pour l'instant, le pays des droits de l'homme a enseveli les Lumières sous les décombres de Gaza. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . J'entends votre indignation face au sort catastrophique des civils à Gaza, mais où est-elle face aux crimes abjects du Hamas qui, dans la nuit du 7 octobre 2023, a assassiné froidement 1 200 personnes, dont 48 de nos compatriotes ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem. – Protestations vives et prolongées sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Sachez le dire ! C'est aussi ça, porter la parole de la France : c'est reconnaître le terrorisme et l'antisémitisme, reconnaître un pogrom quand il y a un pogrom.

Pour le reste, vous avez à plusieurs reprises fait état du crime de génocide. Vous le savez, c'est une qualification juridique qu'il appartient à la Cour internationale de justice ou à la Cour pénale internationale d'établir. C'est pourquoi la France n'utilise pas ce terme qui n'a pas été qualifié en droit. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Enfin, vous accusez la France de garder le silence et de ne pas agir.

Mme Mathilde Panot . Mais oui !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . C'est pourtant la France qui, la première, a accueilli, un mois après le 7 octobre, la Conférence humanitaire internationale pour la population civile de Gaza. C'est la France qui a été le premier pays occidental à accueillir, à bord du Dixmude, les blessés palestiniens pour qu'ils y soient soignés.

Mme Mathilde Panot . Qui a autorisé Netanyahu à survoler l'espace aérien français ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . C'est la France qui a été motrice, au niveau national comme européen, dans la prise de sanctions contre les colons extrémistes et violents. C'est encore la France qui, aujourd'hui, aux côtés de l'Arabie Saoudite, soutient le projet d'une solution politique à deux États, qui pourrait prévoir, le moment venu, la reconnaissance de l'État de Palestine. Quand la France s'illustre, sachez le reconnaître ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Gabrielle Cathala](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 638

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 mai 2025